



RÉPULSIF ANTI-INSECTES SPÉCIAL PISCINE

ANTI-INSECT®



Le répulsif **ANTI-INSECT®** est spécialement conçu pour favoriser l'éloignement des insectes (moustiques, mouches, abeilles, guêpes...) de la surface de votre piscine et de ses abords.

Dissolution totale sans résidu. Ne comporte pas de risque pour les systèmes de filtration et les liners. Compatible avec tout type de traitement.

COMPOSITION

Mélange de solution odorante à base d'huiles essentielles

Substance active TP 19 : Géraniol (0,21 %)

N°CAS : 106-24-1



**EFFICACITÉ
UNE SEMAINE**

Boîte de 6 pastilles de 30 g

MODE D'EMPLOI

Déposer la pastille (sans le film protecteur) dans la piscine, filtration en action.

1 pastille de 30 g par volume d'eau de 20-25 m³. À renouveler une fois par semaine.

Peut être utilisé, seul directement dans la piscine ou en tant que recharge du Diffuseur ANTI-INSECT® (Réf. ANTINSE3P).

INSTRUCTIONS

Temps de dissolution : quelques heures

Efficacité : aussitôt après dissolution

Condition de stockage : température entre 5° - 30°

Tenir hors de portée des enfants

Utilisez le répulsif ANTI-INSECT® avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



**ATTENTION
(GHS07)**

Pour les professionnels

CONDITIONNEMENT

Présentoir (display) de 12 boîtes

Dimensions : L/28,5 cm x l/16 cm x H/18 cm

Poids : 2,7 kg



Référence : **ANTINS6P**



Le +

